



Procès-verbal de la

Séance plénière du Conseil général

Mardi 14 décembre 2021 à 19h30

Lieu : Salle polyvalente, Châteauneuf
Présences : 22 conseillers généraux (voir liste) / 9 conseillers communaux
Excusés : Ulrich Güller, Daniel Gyger, Nadine Meyer, Frank Philipposian, Elisabeth Bitschnau
Absents : Anaël Joly, Patricia Pinto da Costa Rodrigues, Chloé Roh

M. Jean-Daniel Vergères, Président du Conseil général, ouvre la séance à 19h30. L'ordre du jour suivant est passé sous revue.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021.
3. Composition du Conseil général : nomination d'un nouveau membre.
4. Budget 2022 de la Municipalité :
 - 2.1) Examen du budget 2022 de la Municipalité.
 - 2.2) Rapport de la COGES.
 - 2.3) Approbation du budget 2022 de la Municipalité.
5. Postulat : « Maison de la Santé – assurer un accès aux soins pour tous ».
6. Postulat : « Déneigement de la route du Bourg ».
7. Postulat : « Subvention des tests COVID ».
8. Postulat : « Conthey – ses alpages et ses sentiers pédestres ».
9. Informations de la Municipalité
10. Divers

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021

Le procès-verbal de la séance plénière du mardi 12 octobre 2021 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2021

Le procès-verbal de la séance plénière du mardi 2 novembre 2021 est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Composition du Conseil général : nomination d'un nouveau membre

M. Jean-Daniel Vergères souhaite la bienvenue à Mme Elisabeth Bitschnau qui remplace Mme Stéphanie Toberini démissionnaire suite à son engagement au sein de l'administration communale. Mme Elisabeth Bitschnau est mariée et mère de trois enfants. Elle est consultante pour une grande entreprise.



4. Budget 2021 de la Municipalité

En préambule, M. Christophe Germanier, Président de la commune, présente la planification financière 2022/2029 de la commune, précisant qu'il s'agit pour l'Exécutif de l'élément central pour la prise de décisions relatives aux investissements et aux dépenses courantes. La planification financière est régulièrement mise à jour en fonction des disponibilités et besoins de la Municipalité. Cette planification financière montre une marge d'autofinancement croissante de CHF 4'264'650 en 2022 à CHF 4'721'470 en 2029 avec des investissements nets cumulés d'environ CHF 63'400'000 pour cette même période.

Examen du budget 2022 de la Municipalité et rapport de la COGES

M. Gautier Moulin, Conseiller communal en charge des finances, donne un aperçu de ce budget, précisant que l'établissement de ce dernier est de plus en plus complexe au vu de l'évolution des charges et du plafonnement des revenus. Il relève la prise en compte de l'introduction de deux nouveaux règlements des eaux et des taxes y relatives.

Mesdames Kathleen Rossier Moll et Angela Arce, respectivement Présidente et Rapporteur de la Commission de gestion, donnent lecture du rapport relatif au budget 2022. M. Jean-Daniel Vergères passe en revue le budget ci-dessous :



	Comptes de résultats	Charges	Revenus	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	5 070 700.00	257 000.00	021.3130.10 Frais bancaires et postaux 022.3132.05 Honoraires AQPO externe 022.3132.05 Honoraires - Appels d'offres assurances
1	Ordre et sécurité, défense	2 560 660.00	715 840.00	111.3101.01 Matériel et équipements - Journal police 111.31.01.10 Carburants véhicules et machines 140.3158.01 Services informatiques 163.3130.01 Subsistance
2	Formation	7 608 060.00	261 460.00	Aucune
3	Culture, sports et loisirs, église	3 907 850.00	623 300.00	322.3130.01 Frais de publicité 322.3144.01 Frais d'entretien 329.3636.05 Contributions pour manifestations 329.3636.10 Soutien aux projets culturels 341.3636.05 Subsidés aux sociétés sportives 341.4260.10 Participation de tiers
4	Santé	1 757 000.00	0.00	Aucune
5	Prévoyance sociale	7 520 960.00	3 219 950.00	544.3631.01 Contribution aux curatelles éducatives
6	Trafic et télécommunications	4 167 910.00	419 000.00	615.3111.05 Enseignes lumineuses (décorations)
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	6 422 000.00	5 527 830.00	745.3010.01 Dangers naturels - Traitement du personnel 790.3132.05 Honoraires - Etude concept nature et paysage
8	Economie publique	1 106 700.00	1 249 660.00	840.3635.01 Contributions touristiques, office du tourisme 850.3634.01 Soutien aux entreprises
9	Finances et impôts	866 300.00	26 955 100.00	910.4008.01 Impôt personnel
	Total	40 988 140.00	39 229 140.00	
	Excédent de charges		1 759 000.00	



	Comptes d'investissement	Dépenses	Recettes	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	120 000.00	0.00	Aucune
1	Ordre et sécurité, défense	0.00	0.00	Aucune
2	Formation	928 000.00	0.00	217.5040.15 Centre scolaire de Châteauneuf rénovation
3	Culture, sports et loisirs, église	1 000 000.00	0.00	341.5040.03 Mâts - terrains 342.5040.01 Jardins publics
4	Santé	10 000.00	0.00	Aucune
5	Prévoyance sociale	100 000.00	0.00	Aucune
6	Trafic et télécommunications	4 470 000.00	253 250.00	Aucune
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	5 970 000.00	2 222 000.00	710.5030.01 Installations d'eau potable 730.5030.01 Déchetteries - Collombé 790.5000.01 Expropriations et achats de terrains 710.5060.01 Véhicule et machines 615.5060.01 Véhicules et accessoires
8	Economie publique	254 000.00	118 000.00	Aucune
9	Finances et impôts	0.00	0.00	Aucune
	Total	12 852 000.00	2 593 250.00	
	Excédent de dépenses		10 258 750.00	

Madame Kathleen Rossier Moll remercie Mme Alexandra Jacquod, responsable des finances au sein de l'administration communale et Messieurs Christophe Germanier et Gautier Moulin pour leur disponibilité et leur collaboration. Elle recommande, au nom de la Commission de Gestion, d'approuver le budget présenté.

Approbation du budget 2022 de la Municipalité

Le budget est accepté à la majorité des membres présents, une abstention est relevée. La commission de gestion est remerciée pour son travail. M. Christophe Germanier remercie l'Assemblée pour sa confiance.

5. Postulat : « Maison de la santé – assurer un accès aux soins pour tous »

M. Gérald Nanchen introduit le développement du postulat en invitant l'Assemblée à se poser trois questions, à savoir :

- Avez-vous un médecin de famille ?
- Quel âge a votre médecin de famille ?
- Où exerce votre médecin de famille ?

Il fait un état des lieux de la situation des médecins de famille en Suisse et à Conthey. Il démontre ensuite les avantages d'un regroupement de médecins et de la création d'une « Maison de la santé ».

M. Julien Fournier, au nom de l'Alliance communale, propose à l'Exécutif communal de profiter de cette occasion pour développer une vision générale à moyen terme du système de santé de la commune.

Le postulat « Maison de la santé – assurer un accès aux soins pour tous » déposé par le groupe DC n'est pas combattu et est transmis à l'Exécutif.

6. Postulat : « Déneigement de la route du Bourg »

M. Damien Fumeaux développe le postulat relatif au déneigement de la route du Bourg en évoquant les problématiques liées à la fermeture de cette route lors de chutes de neige.



M. Ralph Pellissier, au nom de l'Alliance communale, indique que le dépôt d'un postulat à ce sujet n'est pas adéquat. En ce sens, l'Alliance communale rejette ce postulat.

M. Gérald Nanchen, mentionnant l'état des routes suite aux récentes chutes de neige, laisse le soin à l'Exécutif de gérer au mieux cette situation.

Lors du vote, le postulat est refusé par 18 conseillers généraux, accepté par 2. Un conseiller s'est abstenu.

M. Philippe Germanier, conseiller communal en charge du territoire et de l'environnement, précise qu'une étude de trafic sur la plaine va démarrer et que la question de la route du Bourg y sera abordée.

7. Postulat : « Subvention des tests COVID »

M. Damien Fumeaux présente un postulat relatif au subventionnement des tests COVID.

Mme Clémentine Roos, au nom de l'Alliance communale, et M. Gérald Nanchen, au nom du groupe DC, indiquent ne pas soutenir ce postulat.

Au vu des arguments présentés, M. Damien Fumeaux retire son postulat.

8. Postulat : « Conthey – ses alpages et ses sentiers pédestres »

M. Gérald Nanchen, présente son postulat invitant la Municipalité à mieux promouvoir les sentiers pédestres de la commune.

Sans demande de parole, le postulat est transmis à l'Exécutif.

9. Informations de la Municipalité

- Décharge matériaux à Collombé : M. Christophe Germanier précise que les travaux vont débuter en 2022 pour CHF 1'000'000. Il est également précisé qu'un droit de superficie distinct et permanent a été accordé sur le site de Collombé.
- Corps des sapeurs-pompiers : M. Christophe Germanier indique que le commandant actuel (Capitaine Sébastien Roh) a démissionné et que M. David Antonin a été nommé à cette fonction. Le premier-lieutenant (remplaçant du Capitaine) sera M. Fabien Marmy, alors que Mme Katia Clivaz occupera le poste de sergent-major (responsable intendance).
- Objets 2022 : Les règlements sur la gestion des eaux et une demande de crédit d'engagement concernant la crèche nurserie en plaine devraient être soumis au Conseil général en 2022.
- Déneigement : M. Christophe Germanier présente à l'Assemblée les moyens de la commune concernant le déneigement des routes. Il précise que l'exposition au soleil et la fréquentation des routes peuvent expliquer certaines différences de qualité au niveau du déblaiement entre la plaine et les Hauts de Conthey.
- Covid – Annulations et reports : M. Christophe Germanier fait l'état des lieux des différentes manifestations annulées.

10. Divers

Mme Angela Arce qui voulait formuler quelques remarques liées au déneigement remercie l'Exécutif pour les explications fournies et demande s'il y avait une possibilité d'en faire plus. M. Dany Jollien assure que les équipes font le maximum, alors que Christophe Germanier précise qu'un débriefing est fait après chaque déblaiement.

M. Christophe Germanier relève la présence pour la dernière fois de M. Simon Roh, responsable de la chancellerie. Ce dernier donnera un nouveau tournant à sa carrière professionnelle en 2022. A la fois le Conseil général et le Conseil communal le remercient pour sa collaboration.



M. Jean-Daniel Vergères félicite M. Raphaël Bianco pour l'obtention du mérite agricole du canton du Valais. Il félicite également les musiciennes et musiciens de la commune de Conthey qui ont brillé lors de divers concours cantonaux et nationaux.

M. Jean-Daniel Vergères conclut en présentant aux personnes présentes ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Annexes :

- Liste des présences.
 - PV Séance du 12 octobre 2021
 - PV Séance du 2 novembre 2021.
 - Budget 2022 de la Municipalité.
 - Rapport de la COGES concernant le budget 2022 de la Municipalité.
 - Postulat : « Maison de la santé – assurer un accès aux soins pour tous ».
 - Postulat : « Déneigement de la route du Bourg ».
 - Postulat : « Subvention des tests COVID ».
 - Postulat : « Conthey – ses alpages et ses sentiers pédestres ».
-

Conthey, le 14 décembre 2021

Le Président du Conseil général

Jean-Daniel Vergères

Le secrétaire du Conseil général

Josué Coudray